



**EXERCICE SEISME**  
**« RICHTER 38 »**

**Jeudi 14 Avril 2011**

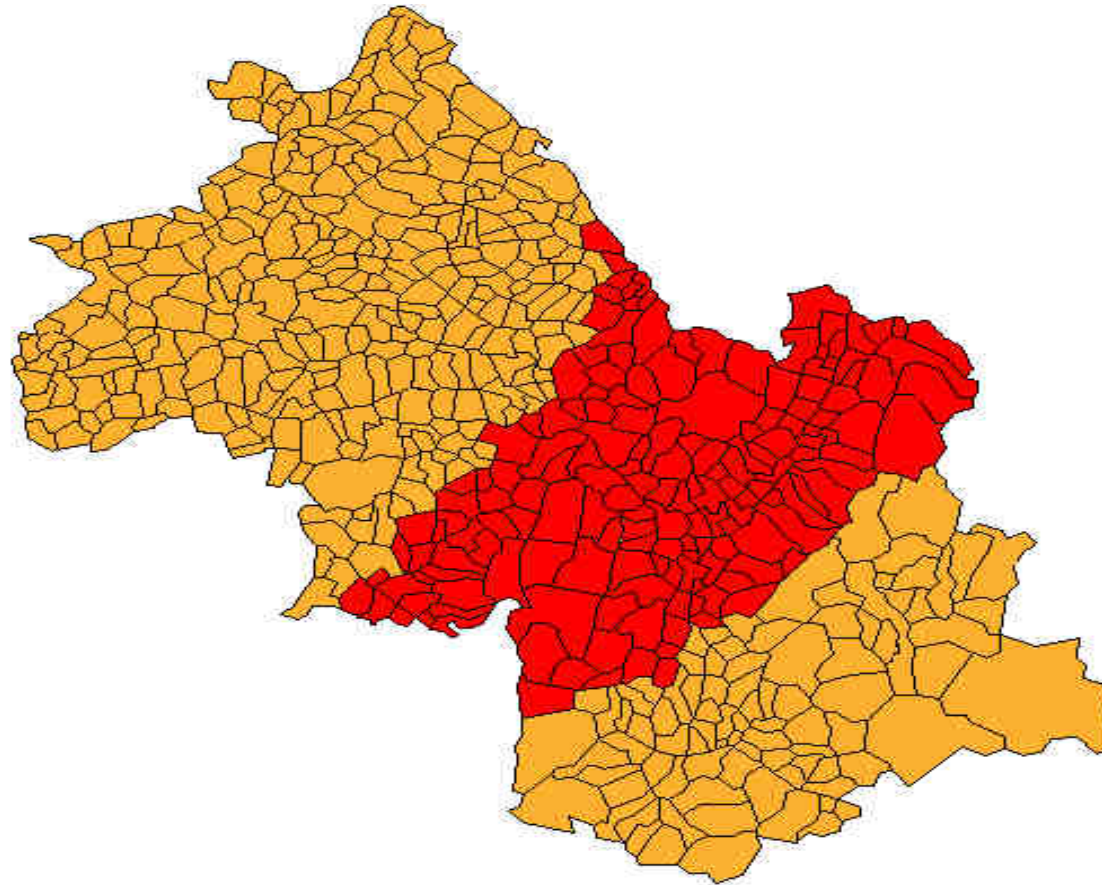
# Pourquoi un exercice ?



- Isère concerné par le risque sismique
- Isère classé en risque moyen ou modéré
- « Effet de site » sur le bassin grenoblois
- Plan séisme du gouvernement : sensibiliser les autorités publiques et la population
- Faire mieux connaître le risque et les comportements à tenir

# La sismicité en Isère :

**moyen** ou modéré



# Rappel des objectifs

- Tester les capacités ORSEC du département face à un événement de crise majeure
- Tester le centre opérationnel départemental préfecture - COD - en « mode déporté »
- Tester les transmissions, notamment ceux du SDIS avec le CTA /CODIS « déporté »
- Tester réactivité opérateurs réseaux et industriels
- Sensibiliser les communes - test PCS
- Sensibiliser le milieu scolaire - test PPMS
- Sensibiliser la population - communication

# État major + terrain



- **Exercice d'état major**
- Réflexions et actions de jeu fictives ne conduisant pas à un engagement sur le terrain (injections d'événement par scénaristes et animateurs)
  - **Exercices « terrain »**
- Plusieurs sites : 2 à Voiron, Villard Bonnot + communes et écoles...

# Le jeudi 14 avril 2011



- Séisme de magnitude d'ordre 6 (secteur Grésivaudan) en début de matinée
- Transfert à Voiron des structures de commandement
- Participation communes selon niveau de jeu
- une manœuvre du SDIS : « sauvetage déblaiement » à Villard Bonnot (matin)
- Le thème “sur-accident industriel” considéré

# Les participants



- Les services institutionnels locaux et régionaux (y compris réseaux)
- 55 communes du Grésivaudan et du bassin grenoblois selon 3 niveaux de jeu (1 référent)
- Les établissements scolaires : 1er 2è degré
- Des experts (scénaristes ou conseillers)
- La direction de la sécurité civile (animation)
- Des observateurs et évaluateurs

# Les 3 niveaux de jeu des communes

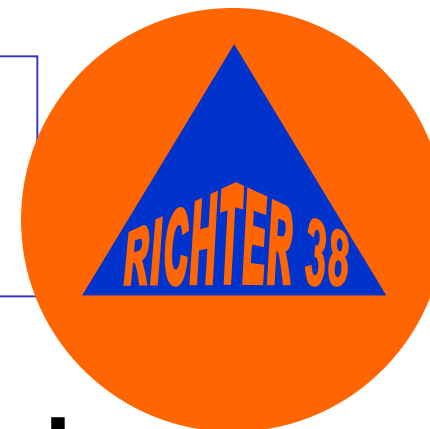


- Communes de niveau 1 : Jeu maximal  
reçoivent les évènements qu'ils doivent gérer en  
temps réel. Points de situation au COD
- Communes de niveau 2 : jeu partiel  
reçoivent une description évolutive de la situation  
Rend compte au COD
- Communes de niveau 3 : Jeu minimal  
reçoivent au départ un état complet de la situation





# La direction de l'exercice



- **PREFET 38 – Directeur des opérations**
- Centre opérationnel départemental déporté à Voiron (en mairie)
- + Direction d'animation (DIRANIM) pour l'injection d'événements basée à Grenoble

# Le déroulement de l'exercice



- Vers 8 h 30 : début d'exercice - 1er message à tous annonçant le séisme (*par courriel*)
- Vers 9h30 : 2è message téléphonique par automate GALA du préfet d'infos et de consignes aux communes et services
- Vers 9h30 : exercices scolaires
- Vers 10h 30 : spéciale « France 3 »

# Déroulement (suite)



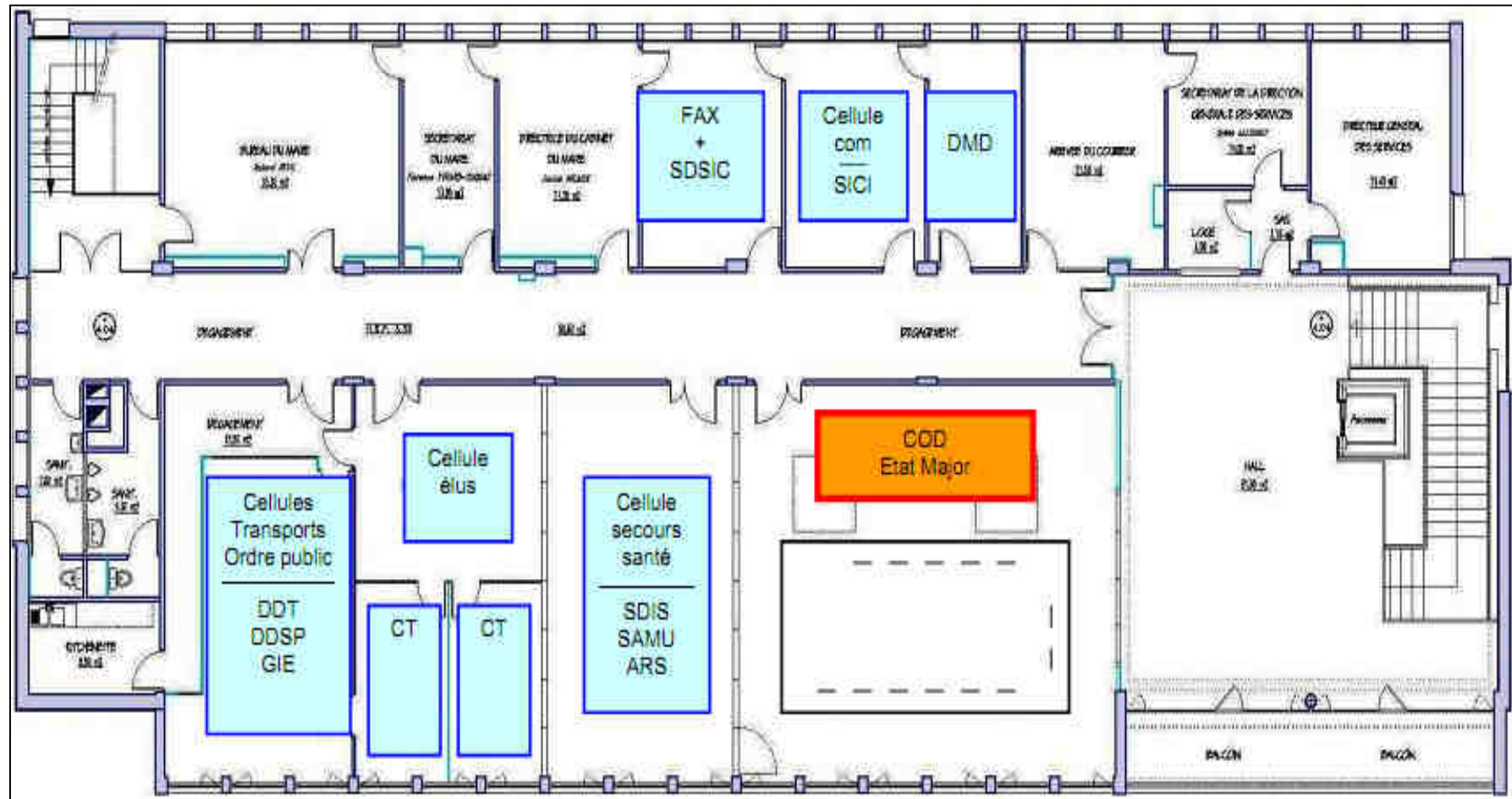
- 10h : 1er point de situation à Voiron
- Matinée : manœuvre à Villard Bonnot
- Journée : transfert réel du CTA CODIS
- Journée : transfert salle de crise SAMU
- Journée : injection d'événements fictifs  
(exp : aspect sanitaires et technologiques)
- Vers 19h-20h : fin d'exercice

# Transfert du centre opérationnel départemental à Voiron



- Lieu : hôtel de ville (1er étage)
- Reconstitution des structures de commandement en « mode dégradé »
- Services se rendent à Voiron pour 9h30
- Relève services jouée entre 14h et 15h
- COD activé jusqu'à fin de l'exercice

# Plan du COD déporté



# Le transfert du CTA CODIS

- Réception en réel des appels du « **18** » et « **112** »
- CODIS transféré à Voiron
- Transfert entre 7h et 19h
- Salle de crise du SAMU transféré dans les mêmes locaux (pas le « 15 »)

# Une manœuvre de sauvetage déblaiement à Villard Bonnot





# Le sauvetage déblaiement



- Site : ancienne papeterie de Lancey
- Une vingtaine de victimes jouées par des lycéens
- Une manœuvre du SDIS 38 à 10h
- Présence du SAMU et d'une association de secourisme
- Assistance de la commune

# Quel rôle pour l'éducation nationale ?



- La sensibilisation des élèves sur le risque sismique
- une action pédagogique
- une mise en situation vers 9h30
- un outil : le Plan particulier de mise en sûreté
- Possibilité d'approfondir avec mairie (implication + poussée pour quelques communes)

# Couverture de l'exercice



- Couverture des événements par médias locaux avant et pendant (interviews, reportages..)
- Émission spéciale de « France 3 Alpes »
- Rubrique spéciale sur site Internet préfecture préfecture [www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr)
- Suivi en direct par « France Bleu Isère » et « France 3 Alpes »

# Retour d'expérience



- Débriefing « à chaud »
- Retour d'expérience prévu en juin